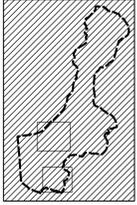




**PLAN LOCAL D'URBANISME
 Documents graphiques**

PIECE N°3.2.0



REVISION GENERALE

Règlement graphique

Révision prescrite par délibération du Conseil Municipal de la ville de La Crau n°2017/09/15 du 09 novembre 2017
 Délibération du Conseil Métropolitain n°180/2018 du 13 février 2018
 Délibération du Conseil Métropolitain n°21/02/14 du 14 février 2021
 Document arrêté par délibération du Conseil Métropolitain n°30/04/2025



MAP Architecture - Urbanisme
 Le Concorde
 280 Avenue Maréchal Foch
 83000 Toulon
 Tél : 04.94.89.06.48

Règlement graphique	Prescriptions ponctuelles
Zonage	Arbre remarquable
Prescriptions surfaciques	Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
Emplacement réservé	Patrimoine bâti à protéger L151-19
Espace boisé classé (cf. TV8)	Patrimoine paysager à préserver L151-23 (cf. TV8 - arbres)
Patrimoine paysager à protéger L151-23 (cf. TV8 - Ripisylve à protéger)	Patrimoine paysager à préserver L151-23 (cf. TV8 - Cours d'eau)
Patrimoine paysager à protéger L151-23 (cf. TV8 - Nature en ville)	Patrimoine paysager à préserver L151-23 (cf. TV8 - haies)
Patrimoine paysager à protéger L151-23 (cf. TV8 - Zone humide à protéger)	Prescriptions linéaires
Autorisation activités services et bureaux	Risque Inondation
Périmètre de travaux ferroviaires	Projet de PPRi
OAP	Risque feu de forêt
Diversité commerciale	F1
SEVEZO	F1p
Secteur de Mixité sociale	F2
Périmètre de maltrise de l'urbanisation autour du gazoduc	NC
SUP1	
SUP2	
SUP3	

NB : TV8 = Trame Verte et Bleue

